

IEP de Grenoble : l'UNEF réaffirme son opposition à toute haine et à tout lynchage public

*Un enseignant de l'IEP de Grenoble a décidé d'exclure de ses cours des étudiant·e·s l'accusant d'avoir tenu des propos islamophobes. Face à cette infraction au droit à l'éducation et à la liberté d'expression des étudiant·e·s non syndiqué·e·s ont réalisé un collage dénonçant leur attitude. L'UNEF Grenoble a relayé très maladroitement et de façon dangereuse, la parole de ces étudiant·e·s. Se rendant compte des risques d'une vague de haine à l'encontre des enseignants concernés, l'UNEF Grenoble a rapidement modifié ses posts. **L'UNEF, tant au niveau national que dans ses différentes sections locales, réaffirme son opposition à toute haine, à tout lynchage public et son attachement à la liberté d'expression.***

Des étudiant·e·s exclu·e·s de cours à cause de prises de position divergentes : une atteinte grave au droit à l'éducation et à la liberté d'expression

Le 28 février, un enseignant de l'IEP de Grenoble écrit à ses étudiant·e·s en demandant aux membres de « l'Union Syndicale » de ne plus assister à ses cours. Cette exclusion n'est en aucun cas motivée par l'enseignant en question, se fait sans aucune distinction en ciblant l'intégralité des membres de « l'Union Syndicale » et fait suite à l'opposition de ces étudiant·e·s aux propos tenus par deux enseignants aux sujets des personnes musulmanes. **L'exclusion de ces syndicalistes étudiants revient à faire de nos lieux d'étude des lieux d'exclusion et non d'émancipation.** Le droit à l'éducation ne peut être à ce point piétiné par des enseignants en désaccord avec certain·e·s étudiant·e·s. **Par ailleurs, ce comportement va à l'encontre des valeurs républicaines auxquelles l'UNEF est attachée et notamment celle de liberté d'expression.**

Le collage contre les discriminations à l'IEP n'a pas été réalisé par l'UNEF Grenoble

À la suite de ces événements, des étudiant·e·s ne faisant pas partie de l'UNEF Grenoble ont réalisé un collage dénonçant non seulement des agressions commises à l'IEP mais aussi le comportement de ces enseignants. **Ainsi, si la communication de la section locale de l'UNEF autour de ces comportements inacceptables était irresponsable, le collage relayé n'était pas une réalisation de l'UNEF Grenoble.**

L'objectif de l'UNEF n'a jamais été de jeter qui que ce soit en pâture, raison pour laquelle les noms des enseignants ont été rapidement supprimés.

L'UNEF rappelle son opposition à toute forme de haine et refuse l'affichage public de noms

La communication initiale de la section locale rendait visible les noms des enseignant·e·s, celle-ci a donc été modifiée pour ne pas déclencher de vague de haine à leur rencontre. L'UNEF est en effet convaincue qu'**aucun désaccord ne justifie des vagues de harcèlement et de haine** comme nous en connaissons trop souvent sur les réseaux sociaux et dont nous avons nous-mêmes été de nombreuses fois victimes. **À ce titre, nous nous opposons à tout affichage de noms de personnes quels que soient les désaccords. L'affichage public n'est pas dans les méthodes de l'UNEF qui n'aurait par ailleurs pas**

mélangé la libération de la parole autour des agressions au sein de l'IEP et le comportements de ces enseignants au risque d'invisibiliser la parole des victimes.

La traque aux « islamo-gauchistes » doit cesser

L'exclusion des étudiant·e·s de leurs cours à l'IEP de Grenoble fait suite à la polémique lancée par la Ministre de l'enseignement supérieur il y a quelques semaines visant à repérer les prétendu·e·s «islamo-gauchistes» parmi nos enseignant·e·s. **L'enquête demandée au CNRS sur le sujet a déclenché une vague de déclarations toutes plus fausses les unes que les autres, non fondées et jamais démontrées.** Cela a établi un climat où exclure des étudiant·e·s de leurs cours sans aucun motif valable, pour des désaccords de fond sur le terme «islamophobie» est acceptable, où des chaînes de télévision se permettent de moquer des sujets de thèse en direct sous prétexte qu'elles n'en comprennent pas le sens, où des listes d'enseignant·e·s dits «islamo-gauchistes» peuvent voir le jour (lançant ainsi un harcèlement de certain·e·s de nos enseignant·e·s).

Face à ces différentes polémiques, l'UNEF rappelle son attachement aux valeurs républicaines et constitutionnelles de liberté d'expression, de liberté syndicale et de liberté académique valables autant pour nos enseignant·e·s que pour les étudiant·e·s. Nous condamnons les menaces, le harcèlement et les injures d'où qu'ils viennent.

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28 / presse@unef.fr